

LES BOURSES GÉNÉRALES
DU MILLÉNAIRE EN
COLOMBIE-BRITANNIQUE
EXPLORATION DE L'IMPACT DU PROGRAMME
RAPPORT SOMMAIRE

MAI 2004

LES BOURSES GÉNÉRALES
DU MILLÉNAIRE EN
COLOMBIE-BRITANNIQUE
EXPLORATION DE L'IMPACT DU PROGRAMME
RAPPORT SOMMAIRE

MAI 2004

Rédigé par :

CEISS — Recherche et Solutions TI

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke Ouest

Bureau 800

Montréal, QC

H3A 3R2

Publié en 2004 par
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télécopieur : (514) 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

L'argent est-il important : Collection de recherches du millénaire
N° 12

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

CEISS — Recherche et Solutions TI
Les bourses générales du millénaire en Colombie-Britannique :
exploration de l'impact du programme (Rapport sommaire)

Comprend les références bibliographiques.
ISSN 1704-8435 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

INTRODUCTION

Ce rapport s'appuie sur des données amassées au cours de l'année scolaire 2001–2002 et les années précédentes. Il ne tient pas compte de la suppression du programme de bourses de la Colombie-Britannique, annoncée lors du discours du budget 2004. Malgré la disparition du programme provincial, le rapport fournit néanmoins une analyse utile de l'impact des bourses générales du millénaire sur l'endettement étudiant en Colombie-Britannique et de son incidence sur la persévérance des étudiants.

Ce rapport résume les constats de la recherche sur les retombées en Colombie-Britannique du Programme des bourses générales du millénaire de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (les résultats détaillés apparaissent dans le rapport technique intégral). On y décrit de quelle façon les bourses générales du millénaire ont mené à l'élargissement du programme de bourses d'études du gouvernement de la C.-B., permettant à ce dernier de servir plus d'étudiants. On y voit également comment les étudiants ont profité de cet élargissement, au moyen de renseignements tirés du Student Financial Assistance System (SFAS) [régime d'aide financière aux étudiants] de la C.-B.¹ Le rapport tente aussi d'établir si les données disponibles révèlent certains effets sur la persévérance scolaire.

Voici les cinq principaux types d'aide financière qu'un étudiant² peut recevoir en C.-B. et les montants accordés pour l'année scolaire 2001–2002 :

- Prêt d'études canadien (PÉC) — 307 millions de dollars
- Prêt étudiant de la C.-B. (PCB) — 91 millions de dollars
- Bourse d'études de la C.-B. (BCB) — 108 millions de dollars
- Bourse générale du millénaire de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (BM) — 36 millions de dollars
- Subvention canadienne pour études (SCÉ) (pour étudiants ayant des personnes à charge) — 16,5 millions de dollars.

Pour avoir droit à une aide financière du gouvernement provincial, l'étudiant doit d'abord être déclaré admissible à un prêt d'études canadien. La combinaison entre le PÉC, le PCB et les autres bourses d'études reçues par un étudiant dépend de l'évaluation de ses besoins, du nombre d'années d'études postsecondaires déjà terminées et du nombre de personnes à sa charge.

Depuis 1998–1999, l'aide maximale hebdomadaire totale combinant un PÉC, un PCB, une BCB et une BM s'établit à 260 \$ par étudiant sans personne à charge. Si l'étudiant a des personnes à charge, son plafond hebdomadaire passe à 435 \$ et il a droit à une SCÉ. S'il a une ou deux personnes à charge, la SCÉ peut atteindre 40 \$ par semaine, et 60 \$ par semaine s'il compte trois personnes à charge ou plus.

¹ Le SFAS contient une mine de données sur chacun des étudiants ayant présenté une demande d'aide financière de 1993–1994 à 2001–2002, notamment sur les besoins estimés, l'admissibilité de l'étudiant, les montants de prêt et de bourse accordés et, le cas échéant, d'autres renseignements comme les retraits, les réévaluations et les cas de défaut de remboursement des prêts. Le ministère des Études avancées de la C.-B. nous a donné accès à toutes ces données par l'entremise d'*Impromptu*, son entrepôt de données sur les services financiers aux étudiants.

² Note du traducteur : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

INCIDENCE SUR LES POLITIQUES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN MATIÈRE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Les bourses générales du millénaire ont été mises en œuvre en Colombie-Britannique pendant l'année scolaire 1999–2000³. À cette époque, cette province offrait un programme de bourses aux étudiants poursuivant leur première ou leur deuxième année d'études postsecondaires et dont les besoins étaient jugés élevés. La mise en œuvre des bourses générales du millénaire a permis l'élargissement du programme de bourses d'études du gouvernement de la C.-B. Les bourses du millénaire n'ont pas eu d'incidence sur le montant total de soutien financier mis à la disposition des étudiants; elles ont cependant permis à un plus grand nombre d'entre eux de recevoir une portion de cette aide sous forme de bourse plutôt que sous forme de prêt.

Au cours des dix années précédant l'introduction des bourses générales du millénaire, soit de 1988–1989 à 1998–1999, seuls les étudiants poursuivant leur première ou leur deuxième année d'études et considérés « à besoins élevés » (au moins 105 \$ par semaine) avaient droit à une bourse d'études de la C.-B. En combinant l'engagement de la Fondation et le programme de bourses de la C.-B., le même soutien a pu être apporté aux étudiants poursuivant les quatre premières années de leur programme d'études postsecondaires (136 semaines⁴).

Les bourses générales du millénaire sont offertes aux étudiants de niveau collégial ou universitaire de premier cycle qui en sont à leur seconde, troisième ou quatrième année d'études postsecondaires; les bourses d'études de la C.-B., aux étudiants poursuivant l'une ou l'autre de leurs quatre premières années d'études postsecondaires. Le diagramme qui suit illustre ces changements. À compter de l'année scolaire 2000–2001, les bourses de la C.-B. ont également été offertes aux chefs de famille monoparentale poursuivant leur cinquième année d'études. Pour avoir droit à une bourse, les besoins estimés de l'étudiant doivent atteindre un seuil de « besoins élevés », soit 105 \$ par semaine jusqu'en 2000–2001. Ce seuil a ensuite été porté à 125 \$ par semaine⁵.

L'introduction des bourses du millénaire ayant modifié le programme des bourses d'études de la Colombie-Britannique, nous devons examiner les deux programmes ensemble pour saisir l'incidence des premières. Les étudiants qui ont bénéficié des changements survenus sont ceux qui éprouvaient des besoins élevés dans leur troisième et quatrième année d'études postsecondaires en 1999–2000 ou plus tard. Les chefs de famille monoparentale ayant des besoins élevés dans leur cinquième année d'études postsecondaires en 2000–2001 ou plus tard ont également été des bénéficiaires directs. Toujours en 2001–2002, 13 832 étudiants poursuivant leur troisième ou quatrième année d'études et 519 chefs de famille monoparentale dans leur cinquième année d'ÉPS ont reçu une bourse du millénaire et/ou une bourse d'études de la C.-B. Sans ces changements, cette aide financière aurait plutôt été consentie sous la forme d'un prêt.

³ Pour la BC Student Services Branch [direction générale des services aux étudiants de la C.-B.], l'année scolaire s'étend du 1^{er} août au 31 juillet.

⁴ Par souci de clarté, précisons que si nous parlons usuellement d'années d'études postsecondaires (ÉPS) dans ce rapport, en réalité, l'admissibilité est fondée sur le nombre de semaines d'ÉPS. La durée normale d'un programme est de 34 semaines. Certains programmes sont cependant plus longs; cela influe sur l'admissibilité de certains étudiants.

⁵ Le seuil de besoins élevés a été fixé en 1996–1997; il n'y en avait pas auparavant.

AVEC LA CRÉATION DES BOURSES DU MILLÉNAIRE, L'ADMISSIBILITÉ À UNE BOURSE DES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS EST PASSÉE DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES D'ÉTUDES AUX QUATRE PREMIÈRES ANNÉES D'ÉTUDES.

1988–1989 à 1998–1999	Année d'ÉPS	Depuis 1999–2000
Bourse + prêt de la C.-B.	1 ^{re} année	Bourse + prêt de la C.-B.
	2 ^e année	
Prêt seulement	3 ^e année	Bourse du millénaire ou bourse + prêt de la C.-B.
	4 ^e année	
	5 ^e année	Prêt seulement*
	6 ^e année	

* Les chefs de famille monoparentale à besoins élevés poursuivant une cinquième année d'études avaient également droit à une bourse d'études de la C.-B. en 2000–2001.

INCIDENCE SUR LA DETTE ÉTUDIANTE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

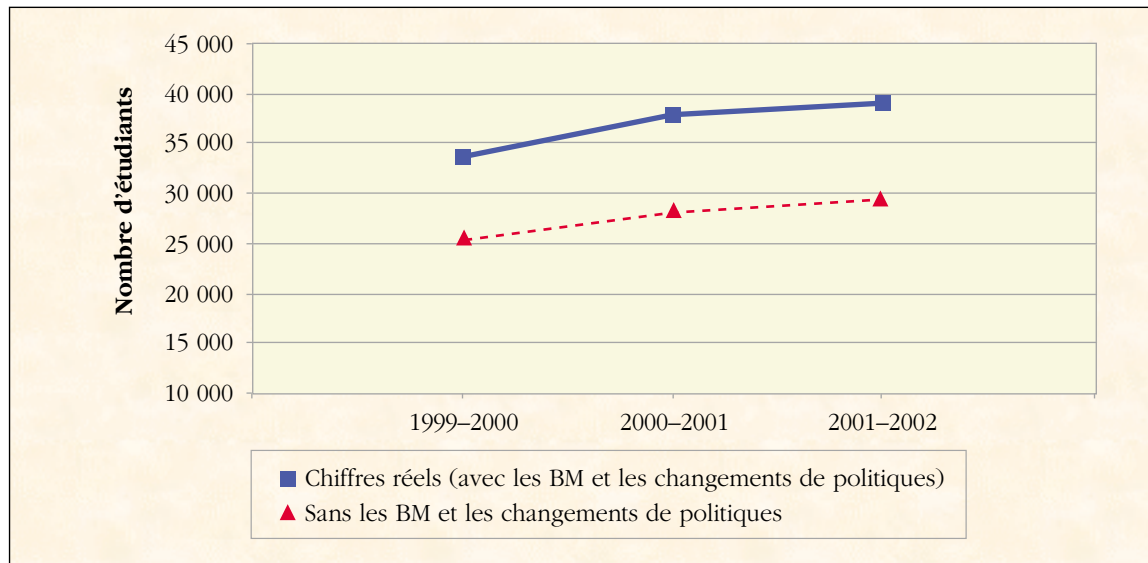
Pour déterminer quels sont les étudiants ayant bénéficié des changements apportés aux programmes de bourses et établir comment ces modifications ont influencé la dette étudiante, nous avons examiné les données du SFAS. Notre analyse comporte deux volets. Premièrement, nous avons élaboré des profils de bénéficiaire d'une bourse générale du millénaire pour ensuite les comparer à ceux d'étudiants n'ayant pas reçu cette bourse. Deuxièmement, nous avons établi combien d'aide ces étudiants auraient reçu si les bourses du millénaire n'avaient pas existé pendant la période 1999–2000 à 2001–2002 et si le programme de bourses d'études de la C.-B. n'avait pas été élargi.

Si les bourses générales du millénaire n'avaient pas existé pendant la période allant de 1999–2000 à 2001–2002 (la dernière année faisant l'objet de notre analyse), l'attribution de l'aide financière aux études aurait différé sur deux points. Premièrement, les étudiants à leur deuxième, troisième ou quatrième année d'ÉPS n'auraient pas reçu de bourses générales du millénaire. Les étudiants poursuivant leur troisième ou leur quatrième année d'études et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année d'études⁶ n'auraient pas reçu de bourse d'études de la C.-B. Deuxièmement, les étudiants à besoins élevés à leur troisième et quatrième année d'études et les chefs de famille monoparentale à leur quatrième année d'études auraient reçu un prêt étudiant de la C.-B. plutôt qu'une bourse de la C.-B. ou une bourse générale du millénaire. Par conséquent, la dette totale accumulée au terme de leurs études aurait été supérieure.

⁶ Les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année d'études postsecondaires ont droit à une bourse d'études de la C.-B., mais non pas à une bourse générale du millénaire.

Pour l'année scolaire 2001–2002, 64 468 étudiants ont reçu une aide financière en C.-B. De ce nombre, 39 219 (61 %) ont obtenu une partie de cette aide sous la forme d'une bourse, y compris 11 108 étudiants qui ont reçu une bourse générale du millénaire. Si les bourses générales du millénaire n'avaient pas été mises en œuvre, tout comme les changements qu'elles ont suscités dans le programme de bourse d'études de la C.-B., 10 054 des étudiants qui ont reçu une bourse (soit 26 %) auraient plutôt obtenu un prêt. De plus, certains étudiants ayant des personnes à charge auraient vu le montant total de leur bourse réduit parce qu'ils n'auraient plus été admissibles à une bourse d'études de la C.-B. ou à une bourse générale du millénaire, mais bien plutôt à une subvention canadienne pour études (SCÉ).

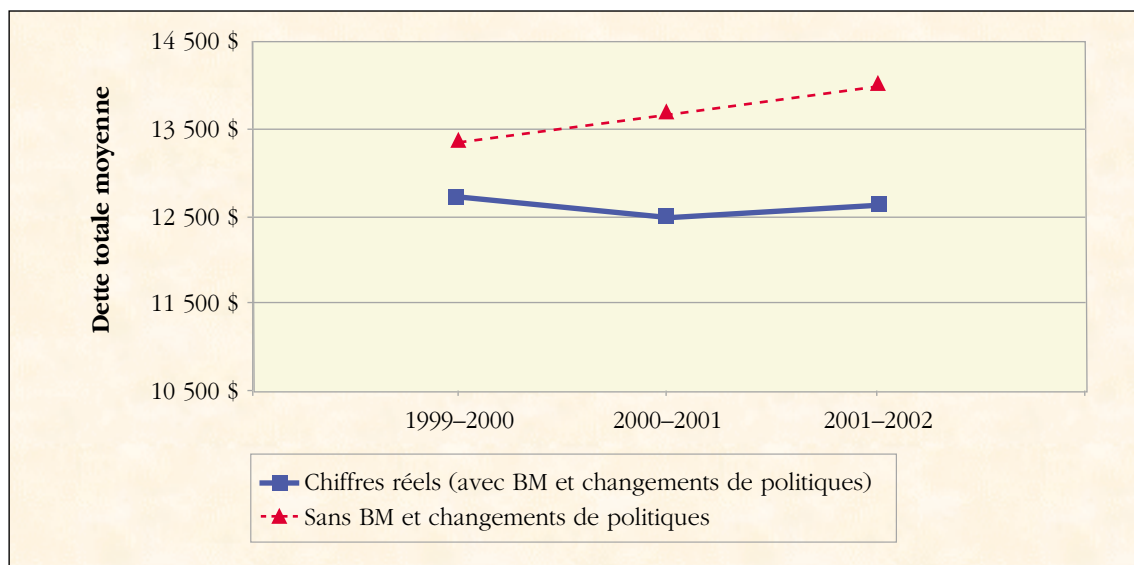
DAVANTAGE D'ÉTUDIANTS DE LA C.-B. ONT REÇU UNE BOURSE D'ÉTUDES QUE CE QUI AURAIT ÉTÉ LE CAS SI LES BOURSES DU MILLÉNAIRE ET LES CHANGEMENTS QU'ELLES ONT PROVOQUÉS N'AVAIENT PAS ÉTÉ MIS EN ŒUVRE.



En 2001–2002, la dette moyenne accumulée des étudiants ayant obtenu une aide financière s'établissait à 12 638 \$⁷. Sans les bourses générales du millénaire, cette dette aurait atteint 14 016 \$, soit 1 378 \$ de plus que dans les faits. Ces chiffres concernent tous les étudiants ayant reçu une aide en 2001–2002, y compris ceux qui n'étaient pas bénéficiaires directs, le montant de leur dette demeurant le même, avec ou sans les changements survenus.

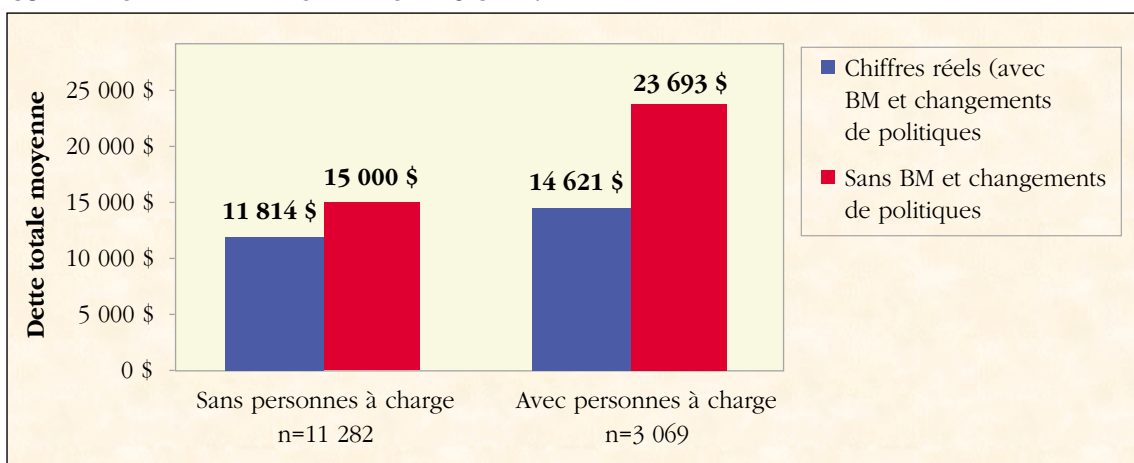
⁷ Ce montant correspond à la dette moyenne des étudiants quelle que soit leur année d'études et non pas à la dette moyenne à l'obtention du diplôme.

LA DETTE ÉTUDIANTE TOTALE EST INFÉRIEURE EN C.-B. À CE QU'ELLE AURAIT ÉTÉ SI LES BOURSES DU MILLÉNAIRE ET LES AUTRES CHANGEMENTS DE POLITIQUES N'AVAIENT PAS ÉTÉ MIS EN ŒUVRE.



L'écart observé est encore plus grand lorsque l'on considère les bénéficiaires directs (les étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année). En 2001-2002, ce groupe comprenait 14 351 étudiants. De ce nombre, 3 069 avaient des personnes à charge. Aucun de ceux-ci n'aurait eu droit à une bourse d'études de la C.-B. sans l'existence des bourses générales du millénaire et sans l'élargissement du programme de bourses de la C.-B. Ils auraient plutôt reçu le même montant sous la forme d'un prêt étudiant de la C.-B. (à l'exception des étudiants ayant des personnes à charge; qui auraient tout de même obtenu une SCÉ). Par conséquent, leur dette totale aurait été plus élevée si les changements en question n'étaient pas survenus. Dans l'ensemble, la dette moyenne totale aurait atteint 16 859 \$, soit 4 445 \$ de plus que la dette moyenne réelle. Pour les étudiants ayant des personnes à charge, elle aurait atteint 23 693 \$, ou 9 072 \$ de plus que la dette moyenne réelle (voir le diagramme suivant).

EN 2001-2002, LA DETTE ÉTUDIANTE TOTALE DES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS* EST INFÉRIEURE À CE QU'ELLE AURAIT ATTEINT SI LES BOURSES DU MILLÉNAIRE ET LES CHANGEMENTS DE POLITIQUES CONNEXES N'AVAIENT PAS ÉTÉ MIS EN ŒUVRE.



* Comprend les étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études et les chefs de famille monoparentale à leur cinquième année d'études.

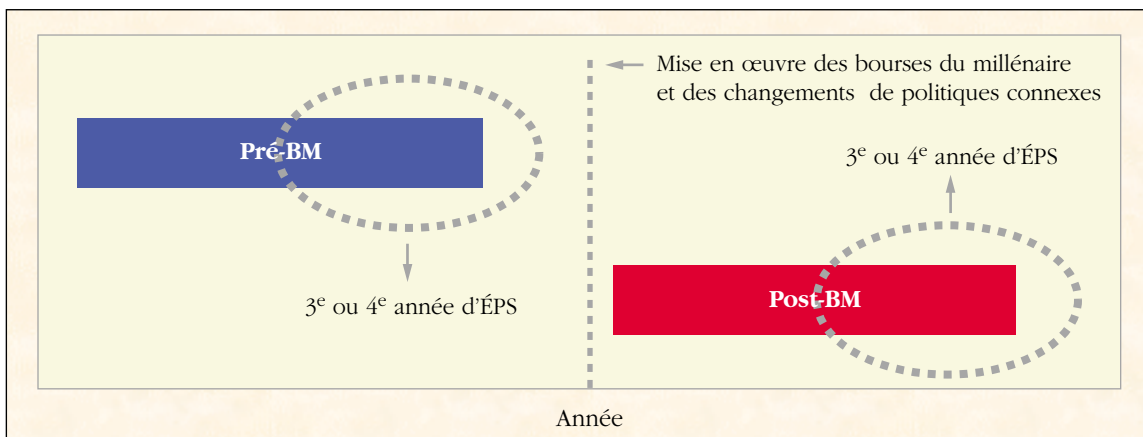
INCIDENCE SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La création des bourses générales du millénaire et les changements apportés aux programmes de bourses d'études de la C.-B. ont permis de réduire la dette globale des étudiants. Cette diminution de l'endettement semble avoir augmenté les probabilités pour un étudiant de poursuivre ses études postsecondaires. Nous avons poussé les recherches pour établir dans quelle mesure les données sur l'aide financière des étudiants pouvaient nous permettre d'examiner l'effet de la création des bourses générales du millénaire et de la modification des politiques connexes sur la persévérance scolaire. Aux fins de cette recherche, nous avons situé la persévérance dans sa continuité pour saisir la progression des étudiants vers l'obtention de leur diplôme.

Pour étudier l'incidence éventuelle des bourses générales du millénaire sur la persévérance scolaire, nous avons comparé deux groupes d'étudiants selon qu'ils avaient ou non reçu une bourse générale du millénaire. Les sujets du premier groupe (la cohorte « pré-millénaire ») ont entrepris leurs études trop tôt pour profiter des bourses générales du millénaire. Les étudiants du second groupe (de la période « post-millénaire ») ont bénéficié des bourses du millénaire et des changements apportés aux programmes des bourses d'études de la C.-B. alors qu'ils atteignaient leur troisième année d'études postsecondaires. Les caractéristiques des deux groupes quant aux variables sexe et antécédents postsecondaires sont semblables. Nous avons suivi le cheminement des membres des deux groupes dans le système d'éducation pendant une période prédéfinie.

Puisque les étudiants à besoins élevés à leur première ou deuxième année auraient eu droit à une bourse d'études (de la C.-B. ou du millénaire) avant et après la création des BM, c'est donc à partir de la troisième année que les deux groupes divergent en matière d'admissibilité à une bourse. Par notre analyse, nous voulions établir si les étudiants admissibles à une bourse du millénaire ou à une bourse d'études de la C.-B. étaient plus susceptibles de poursuivre leurs études à leur troisième ou à leur quatrième année que ceux qui n'ont pas obtenu ces bourses⁸.

COMPARAISON DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DES DEUX GROUPES D'ÉTUDIANTS – LES ÉTUDIANTS DE LA PÉRIODE « PRÉ-MILLÉNAIRE » ONT ENTREPRIS LEURS ÉTUDES AVANT L'INTRODUCTION DES BOURSES DU MILLÉNAIRE (BM); CEUX DE LA PÉRIODE « POST-MILLÉNAIRE », APRÈS LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROGRAMME.



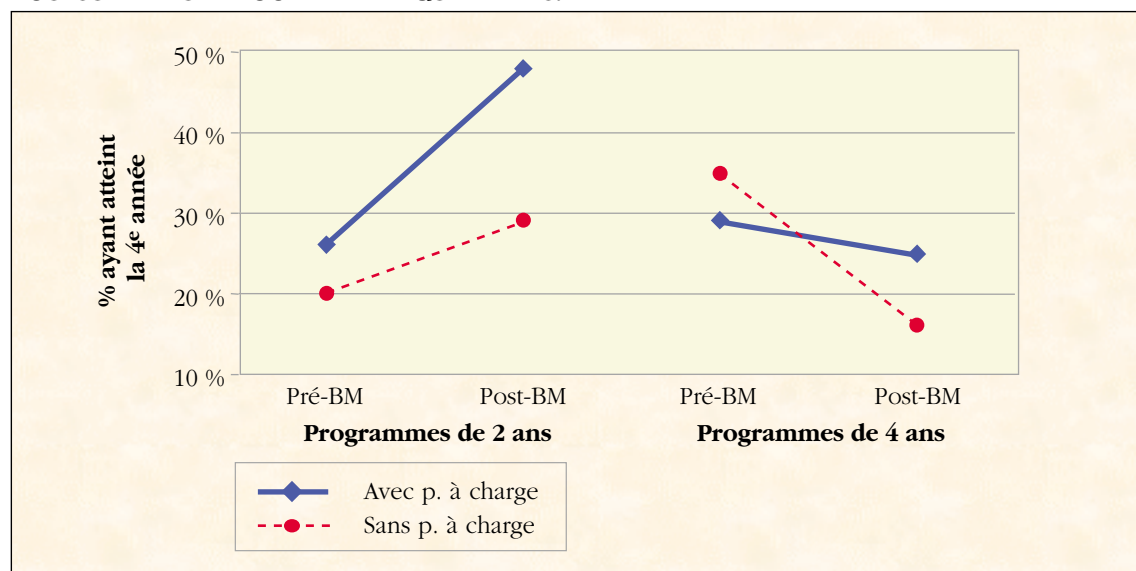
⁸ Pour les étudiants poursuivant leur premier programme d'études (premier diplôme), les premiers bénéficiaires d'une bourse du millénaire sont les étudiants à besoins élevés à leur troisième ou quatrième année d'études. Sans la création des bourses du millénaire et la modification des politiques connexes, seuls les étudiants à leur première ou à leur deuxième année d'études auraient eu droit à une bourse de la C.-B. De même, dans le cas des étudiants inscrits à un programme d'une durée d'un ou deux ans, les principaux bénéficiaires sont les personnes comptant au moins deux années d'études postsecondaires avant leur admission.

L'évaluation de la persévérance scolaire au moyen des données du SFAS comporte certaines limites. Pour une année donnée, la base n'offre des données sur les étudiants que s'ils ont présenté une demande d'aide financière cette année-là. Un étudiant qui n'a pas présenté de demande cette année-là peut avoir poursuivi ses études sans soutien financier ou les avoir abandonnées. Par conséquent, un étudiant doit avoir présenté une demande d'aide financière au cours de sa dernière année d'études pour nous permettre de déterminer la durée de ses études. Selon l'évaluation, les étudiants concernés éprouvaient toutefois des besoins élevés; il semble donc peu probable qu'ils aient poursuivi leurs études sans aide financière.

Nous avons réalisé deux séries de comparaisons : la première porte sur des étudiants sans antécédents d'ÉPS ayant entrepris un programme d'études de quatre ans; la seconde, sur des étudiants qui comptent déjà deux années d'études postsecondaires et qui ont entrepris un programme de deux ans. Dans les deux cas, nous voulions d'abord savoir combien d'étudiants poursuivaient leurs études à leur troisième et quatrième année. Ensuite, nous voulions déterminer s'il y avait une différence à cet égard entre la période précédant la mise en œuvre des bourses du millénaire et celle qui a suivi celle-ci.

Le diagramme qui suit présente les résultats de base, soit la proportion d'étudiants à besoins élevés avec et sans personnes à charge ayant entrepris leur quatrième année d'études postsecondaires pendant la période de suivi. Seuls les étudiants à besoins élevés sont présentés, puisqu'ils étaient les seuls susceptibles de bénéficier des bourses du millénaire. Ces dernières ont exercé une influence favorable sur la persévérance scolaire des étudiants ayant entrepris un programme de deux ans après deux années antérieures d'ÉPS. La probabilité qu'ils atteignent leur quatrième année d'études était beaucoup plus élevée dans la période post-BM que dans la période pré-BM. On observe cependant la tendance inverse chez les étudiants poursuivant un programme de quatre ans : une plus faible proportion d'étudiants de la cohorte post-millénaire ont atteint leur quatrième année d'études pendant la période de suivi. Cette tendance se vérifie pour tous les sous-groupes comparés. L'écart est cependant inférieur chez les étudiants ayant des personnes à charge.

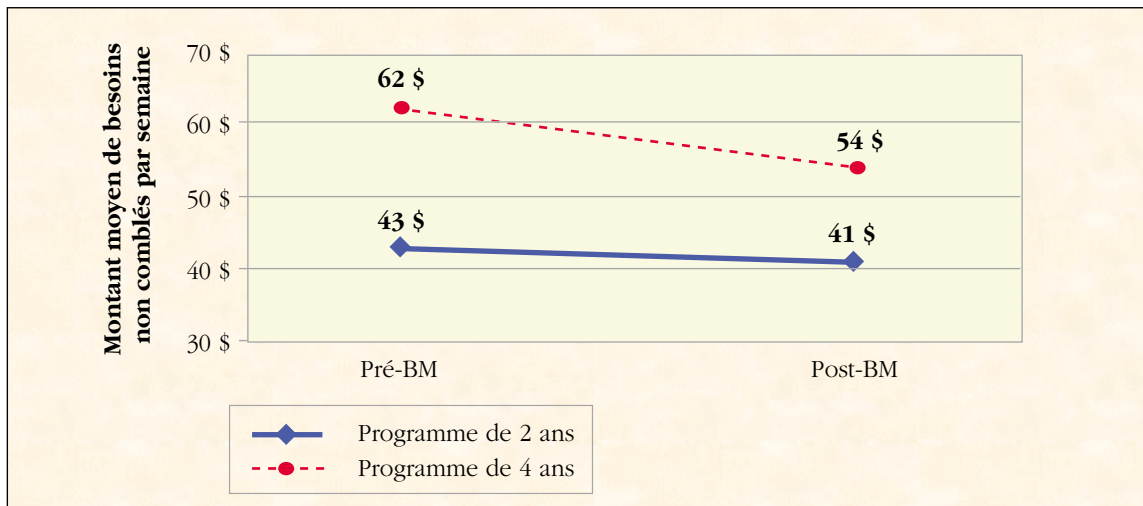
CHEZ LES ÉTUDIANTS POURSUIVANT UN PROGRAMME DE DEUX ANS, LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE EST SUPÉRIEURE CHEZ LES ÉTUDIANTS À BESOINS ÉLEVÉS DE LA PÉRIODE POST-BM QUE CHEZ LE MÊME GROUPE AU COURS DE LA PÉRIODE PRÉ-BM; LE CONTRAIRE S'OBSERVE TOUTEFOIS CHEZ LES ÉTUDIANTS POURSUIVANT UN PROGRAMME DE QUATRE ANS.



Plusieurs raisons peuvent expliquer cet écart. Chaque comparaison concerne des étudiants différents; au total, quatre cohortes distinctes sont analysées. Il est possible que ces groupes présentent également des différences ne faisant pas l'objet de cette étude.

Les conditions du marché du travail et la situation économique, qui peuvent influencer la persévérance scolaire, ne semblent pas expliquer les écarts observés entre les étudiants inscrits à un programme de deux ans et ceux inscrits à un programme de quatre ans. Plus d'étudiants de la période pré-BM auraient atteint leur quatrième année d'études entre 1998 et 1999, qu'ils soient inscrits à un programme de deux ou de quatre ans. De même, la plupart des étudiants de la période post-BM auraient entrepris leur quatrième année d'études entre 2001 et 2002. Les conditions du marché du travail et la conjoncture économique auraient été les mêmes pour les étudiants des programmes de deux et de quatre ans. On peut aussi conclure que les membres des deux groupes en auraient ressenti des effets semblables.

LE MONTANT MOYEN DE BESOINS NON COMBLÉS (PAR SEMAINE) À LA PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES EST PLUS ÉLEVÉ POUR LES ÉTUDIANTS POURSUIVANT UN PROGRAMME DE QUATRE ANS QUE POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS À UN PROGRAMME DE DEUX ANS.

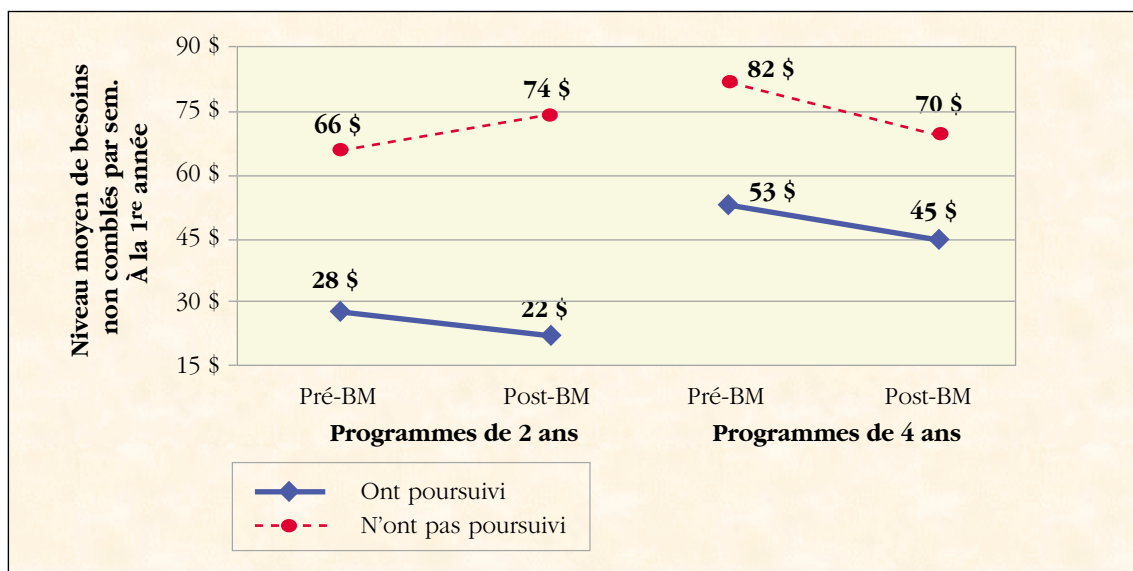


Autre explication possible : un nombre accru d'étudiants à besoins élevés poursuivant un programme de quatre ans n'ont pas sollicité une aide financière pendant la période post-BM. Si cette hypothèse semble surprenante, il est impossible de l'exclure, compte tenu des données dont nous disposons.

Les données du SFAS nous permettent d'envisager une autre possibilité : les besoins non satisfaits. Les allocations d'aide financière étant assujetties à un plafond, certains étudiants peuvent recevoir un soutien inférieur à leurs besoins. La plupart des programmes de quatre ans mènent à un grade universitaire et sont plus coûteux que les programmes de deux ans (conduisant généralement à un diplôme d'études collégiales). Il est donc plus probable que les étudiants inscrits à un programme de quatre ans doivent composer avec des besoins non satisfaits.

Pour évaluer cette possibilité, nous avons établi le niveau des besoins non satisfaits des étudiants à leur première année d'ÉPS selon qu'ils sont inscrits à un programme de deux ou de quatre ans. Nous avons calculé le niveau des besoins non satisfaits en soustrayant le total de l'aide hebdomadaire reçue du total des besoins estimés. Si la différence est négative, il existe une certaine portion de besoins non satisfaits⁹. Comme le montre le diagramme suivant, le montant moyen des besoins non satisfaits des étudiants de première année inscrits à un programme de quatre ans est beaucoup plus élevé que celui des étudiants entreprenant un programme de deux ans. Cette situation demeure identique au cours des périodes pré-BM et post-BM.

LES ÉTUDIANTS QUI N'ONT PAS POURSUIVI À LA DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES PRÉSENTAIENT UN NIVEAU SUPÉRIEUR DE BESOINS NON COMBLÉS À LEUR PREMIÈRE ANNÉE COMPARATIVEMENT AUX ÉTUDIANTS QUI ONT POURSUIVI.

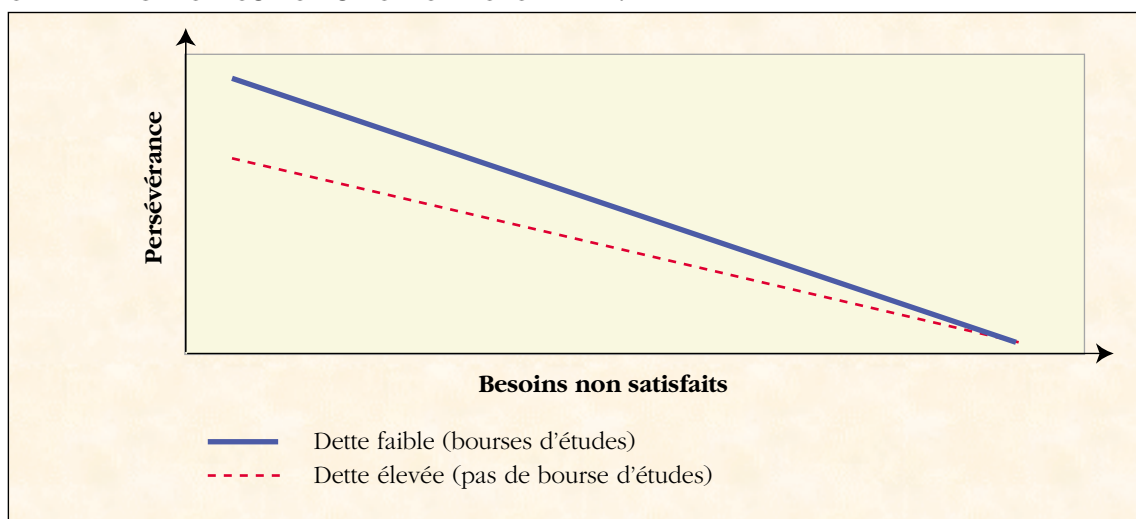


Les données semblent indiquer que l'existence de besoins non satisfaits influence la persévérance scolaire. Les étudiants qui ont poursuivi leurs études à leur deuxième année présentaient un niveau inférieur de besoins non satisfaits à leur première année comparative-ment à ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études. Comme on peut le voir au diagramme suivant, cette tendance se vérifie à la fois chez les étudiants inscrits à un programme de deux ans et chez ceux inscrits à un programme de quatre ans. Le diagramme montre également que les étudiants qui suivent un programme de deux ans et qui ont poursuivi leurs études à leur deuxième année ne présentaient presque pas de besoins non satisfaits à leur première année. À l'inverse, les étudiants inscrits à un programme de quatre ans qui ont continué leurs études à leur deuxième année faisaient face à un niveau considérable de besoins non satisfaits à leur première année, même s'il était inférieur à celui des étudiants inscrits à un programme de quatre ans et qui n'ont pas poursuivi leurs études à leur deuxième année.

⁹ Un montant négatif ne signifie pas toujours qu'il y a des besoins non satisfaits. Par exemple, un étudiant ayant reçu un excédent de bourses dans une année antérieure verra ce montant d'excédent déduit de l'aide totale reçue l'année suivante.

Le fait que les étudiants inscrits à un programme de quatre ans présentent un niveau supérieur de besoins non satisfaits pourrait expliquer pourquoi les bourses d'études ont un effet favorable sur la persévérance scolaire, mais seulement chez les étudiants inscrits à un programme de deux ans. Si le niveau de besoins non satisfaits est relativement peu élevé, il importe sans doute peu à l'étudiant que l'aide financière soit attribuée sous forme de prêt ou de bourse. Si l'aide financière ne comble pas ses besoins, l'étudiant pourrait devoir abandonner ses études ou les interrompre temporairement, le temps d'économiser. Il se peut que les bourses d'études n'influencent la persévérance scolaire que si le montant total de l'aide financière suffit à répondre aux besoins de l'étudiant. Le diagramme suivant décrit la relation possible entre les besoins non satisfaits, les bourses d'études et la persévérance scolaire.

LE MONTANT DE LA DETTE ÉTUDIANTE POURRAIT INFLUENCER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE SEULEMENT SI LE NIVEAU DES BESOINS NON SATISFAITS EST FAIBLE.



Ces résultats nous permettent de penser que les besoins non satisfaits pourraient figurer au nombre des facteurs influençant la décision de l'étudiant de poursuivre ses études. Cela peut expliquer pourquoi la disponibilité des bourses d'études en troisième et quatrième année ne semble pas accroître la probabilité de continuer les études pendant toute la durée d'un programme de quatre ans. L'importance de la dette d'un étudiant entrera en ligne de compte dans sa décision de poursuivre ses études seulement si ses besoins financiers sont satisfaits. Si cette théorie s'avère juste, les étudiants dont les besoins sont satisfaits et qui sont moins endettés grâce aux bourses reçues devraient afficher un taux de persistance plus élevé. Cette hypothèse abonde dans le sens des résultats de cette étude : les étudiants inscrits à un programme de deux ans (et ayant déjà deux années d'études postsecondaires) présentent un faible niveau de besoins non satisfaits. De ce groupe, ceux qui reçoivent des bourses sont moins endettés et présentent le plus fort taux de persévérance parmi tous les échantillons analysés.

Notre analyse de la persévérance scolaire est exploratoire : elle est limitée puisque les données ne se rapportent qu'aux étudiants ayant présenté une demande d'aide financière. Il nous est donc impossible d'éliminer les autres facteurs pouvant expliquer nos résultats. Les constats exprimés ici nous incitent toutefois à approfondir cette question. Il serait particulièrement utile de comparer la persévérance scolaire des emprunteurs avec celle des non-emprunteurs en se servant des données réelles d'inscription, et ce, dans le but d'établir une relation entre la dette étudiante et la persévérance scolaire.